



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont très faiblement représentés : 4 % contre 14 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (17 %) et est inférieure à la part sectorielle (33 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (72 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	4,18	14,46	17,22
Professions intermédiaires	17,25	32,57	30,09
Employés	72	46,23	45,76
Ouvriers	6,58	6,74	6,93
Ensemble	100	100	100



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très étendue en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des employés et des ouvriers.

Taux de féminisation par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	70,22	77	67,95
Professions intermédiaires	80,06	88,86	78,30
Employés	97,43	95,80	92,90
Ouvriers	88,52	82,88	73,23
Ensemble	92,71	89,98	82,86

Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets médicaux



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des ouvriers tend à diminuer.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (8 %), mais son minimum est atteint pour la Bretagne (2 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	71 %	81 %	99 %	94 %	94 %
2009	82 %	90 %	98 %	90 %	94 %
2010	75 %	81 %	98 %	88 %	94 %
2011	76 %	80 %	98 %	88 %	94 %
2012	77 %	81 %	98 %	89 %	93 %
2013	74 %	80 %	98 %	88 %	93 %
2014	70 %	80 %	97 %	89 %	93 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	4,29 %	18,73 %	71,90 %	5,08 %
Bourgogne-Franche-Comté	3,77 %	16,16 %	73,82 %	6,26 %
Bretagne	1,88 %	18,47 %	74,84 %	4,80 %
Centre-Val de Loire	3,42 %	19,41 %	70,53 %	6,63 %
Corse	3,20 %	15,20 %	73,87 %	7,73 %
DOM	3,24 %	11,55 %	76,91 %	8,31 %
Grand Est	2,28 %	17,60 %	72,79 %	7,34 %
Hauts-de-France	3,56 %	15,13 %	71,23 %	10,07 %
Île-de-France	7,87 %	17,93 %	67,64 %	6,56 %
Normandie	4,55 %	14,83 %	72,75 %	7,86 %
Nouvelle-Aquitaine	2,85 %	17,67 %	73,05 %	6,43 %
Occitanie	3,72 %	18,66 %	71,97 %	5,65 %
Pays de la Loire	2,89 %	17,03 %	74,27 %	5,81 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,80 %	15,46 %	73,62 %	6,12 %
	4,18 %	17,25 %	72 %	6,58 %
	14,46 %	32,57 %	46,23 %	6,74 %
	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %